



Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent



Communiqué

FORÊT PRIVÉE DU BAS-SAINT-LAURENT UN PROGRAMME POUR FAIRE LE PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS

*Rimouski, le 11 janvier 2007 - Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent est à mettre en place un programme pour favoriser un meilleur partage entre les générations. Issu d'une réflexion quant au manque de relève chez les propriétaires de lots boisés, il comportera trois volets : une **formule de parrainage**, des **activités de réseautage** entre propriétaires forestiers établis et des jeunes voulant vivre de la forêt, et une démarche conjointe avec la Fédération des producteurs de bois du Québec, visant l'élaboration et l'adoption par le gouvernement d'une **politique provinciale d'aide à l'établissement des jeunes en forêt privée**.*

Pour le président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, M. Jean-Maurice Lechasseur, il s'agit d'un programme de soutien à la relève forestière unique au Québec et qui est plus que nécessaire. « L'aménagement forestier a été pour plusieurs producteurs l'entreprise de toute une vie. Pour certains, les enfants ne sont plus dans la région et n'ont pas la disponibilité pour prendre la relève. D'un autre côté, on a des jeunes qui désirent consolider leur entreprise forestière, d'autres sont à l'étape de s'établir en milieu rural et d'acquérir des lots boisés. On veut créer un maillage qui permettra aux producteurs de partager leur savoir-faire et qui facilitera aussi l'accès à la propriété forestière pour les jeunes ».

La Commission jeunesse et le Centre régional d'établissement en agriculture du Bas-Saint-Laurent ont participé à l'élaboration de ce programme dont les détails seront présentés le 21 janvier prochain dans le cadre d'une activité spéciale réunissant des jeunes et des producteurs forestiers qui ont manifesté le désir d'y participer. Pour le Syndicat, il est plus que temps de préparer les conditions qui permettront aux jeunes de poursuivre l'aménagement durable des forêts privées. « On a déjà au sein de notre organisation un groupe de jeunes motivés à vivre de la forêt. Ils ont des idées et sont motivés par tout ce qui concerne l'aménagement forestier durable. Notre devoir est de les appuyer afin que la forêt privée traverse le temps. » a ajouté M. Lechasseur.

Mentionnons que ce programme d'aide à la relève forestière fait partie du Projet de développement durable de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent mené par le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération des organismes de gestion en commun. Ce dernier comporte un total de 23 actions qui visent à maximiser les retombées découlant de la mise en valeur des forêts privées sur les plans économique, social et environnemental.

- 30 -

Source : Gisèle Marquis, ing. f., directrice Division foresterie et gestion financière
(418) 723-2424